

Conditions générales d'organisation

Médecine session « Août » 2026

Inscription

Les frais d'inscription comprennent l'accès à la plateforme UNamur – Formations, aux syllabus en version PDF imprimable, à des exercices en ligne des sessions précédentes si vous avez fait ce choix lors de votre inscription.

Aucune gratuité ou remboursement n'est accordé pour cette session.

Désinscription

La désinscription n'est pas possible pour cette session.

Plateforme UNamur – Formations

L'étudiant bénéficie d'un accès à la plateforme d'enseignement à distance UNamur – Formations. L'inscription à cette session « août » lui ouvre les droits aux tests/exercices correspondants à cette session uniquement. Les codes d'accès sont fournis à l'étudiant quelques jours avant le début de la session et sont valables jusqu'au jour du concours. **Cet accès est strictement individuel.** En cas de non-respect de cette clause, l'accès de l'étudiant à la plateforme sera immédiatement supprimé.

Syllabus

Les syllabus sont soumis aux droits d'auteurs. Ils ne peuvent donc être ni reproduits ni transmis à des tiers en version électronique sans l'accord écrit des auteurs.

À NOTER que si l'étudiant a acheté des syllabus pour cette session, ils seront **UNIQUEMENT disponibles sur la plateforme en version PDF imprimable.**

L'étudiant n'aura pas accès à la version « papier » des syllabus.

Étude encadrée

Celle-ci est organisée **UNIQUEMENT** en présentiel les mardi 18 et mercredi 19 août 2026. Si l'étudiant est autorisé à participer à cette étude encadrée car il remplit la condition d'avoir choisi l'UNamur lors de son inscription au concours d'entrée en Médecine organisé par l'ARES, l'étudiant sera averti quelques jours avant des modalités pratiques (local, horaire, etc...).